

Composante 131 UFR des Sciences, antenne du Campus 1
Type de diplôme Master
Mention de diplôme MAMICRO
Version d'étape MICRM2_211
Master 2 Microbiologie parcours Santé, Bien-être et Industrie

Liste : O = obligatoire / X = à choix / F = facultative
Crédits ECTS : crédits ECTS de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant
Nature : préciser écrit / oral / pratique / assiduité ou combinaison de ces natures, à l'exclusion de tout autre terme
Part CC ou CT : préciser la part de l'épreuve dans la note finale de l'UE ou de l'élément constitutif
NB : en session 2, si la part du CT est inférieure à 100%, définir les modalités de report de notes de CC de la 1ère session.
Coefficient : coefficient de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant

Régulier : oui
Régime spécial : non
Erasmus : non
Enseignement à distance : non

Erasmus : non Enseignement à distance : non								Évaluation continue intégrale			SESSION 1						SESSION 2			Coefficient	Remarques éventuelles
Semestre	UE	Liste	EC	Libellé	Crédits ECTS	VET porteuse	Le cas échéant, ÉQUIVALENCE UE AOF et EC AOF si porteur de crédits	Nature (écrit / oral / pratique / assiduité)	Nombre d'épreuves envisagé (3 minimum, sauf dérogation pour EC de 20h ou moins : 2 minimum)	Mode de calcul de la moyenne (voir l'onglet précision) Préciser mode (1), (2), (3) ou (4)	Nature (écrit / oral / pratique / assiduité)	Nombre d'épreuves envisagé (2 minimum)	Part CC	Nature (écrit / oral / pratique)	Durée	Part CT	Nature (écrit / oral / pratique)	Durée	Part CT		
SEMESTRE 9																					
SBMICS9	SBMIC9A			UE Mécanismes moléculaires microbiens	6																
SBMICS9	SBMIC9A			EC Mécanismes moléculaires microbiens							Ecrit 4h 100%						Ecrit 2h 100%			20%	Les 4h d'examen sont réalisées en 2x2h. 2h lors d'une session anticipée et 2h lors de la session de fin de semestre
SBMICS9	SBMIC9B			UE Interaction hôte et microorganismes	6																
SBMICS9	SBMIC9B			EC Interaction hôte et microorganismes							Ecrit 4h 100%						Ecrit 2h 100%			40%	Les 4h d'examen sont réalisées en 2x2h. 2h lors d'une session anticipée et 2h lors de la session de fin de semestre
SBMICS9	SBMIC9C			UE Microbiologie industrielle et biotechnologies	6																
SBMICS9	SBMIC9C			EC Microbiologie industrielle et biotechnologies							Ecrit 4h 100%						Ecrit 2h 100%			40%	Les 4h d'examen sont réalisées en 2x2h. 2h lors d'une session anticipée et 2h lors de la session de fin de semestre
SBMICS9	SBMIC9D			UE Technologies et innovation en microbiologie	6																
SBMICS9	SBMIC9D			EC Technologies et innovation en microbiologie							Ecrit 4h 100%						Ecrit 2h 100%			40%	Les 4h d'examen sont réalisées en 2x2h. 2h lors d'une session anticipée et 2h lors de la session de fin de semestre
SBMICS9	SBMIC9E			UE Ouverture sur le monde professionnel	6																
SBMICS9	SBMIC9E	O	SBMIC9E1	EC Rapport et veille		MICRM2_211					Ecrit 100%									20%	Un oral comptant pour 75% de la note de l'EC et un écrit comptant pour 25%
SBMICS9	SBMIC9E	O	SBMIC9E2	EC Anglais scientifique		MICRM2_211					Ecrit et/ou oral 2 100%									40%	
SBMICS9	SBMIC9E	O	SBMIC9E3	EC Connaissances de l'environnement professionnel		MICRM2_211					Ecrit 100%									40%	
SEMESTRE 10																					
SBMICS10	SBMIC0A			UE Stage en laboratoire ou entreprise 5 ou 6 mois	30						Ecrit et/ou oral 100%										
JE Surnuméraire																					
MICRM2_211 YBSTM1EE UE Engagement Etudiant																					

A PRECISER
règles de compensation (Cf. Guide des MCCC)
règles concernant le statut AJAC (cf. guides MCCC)
règles de prise en compte des absences aux épreuves
éventuelles règles de report de notes de la session 1 à la session 2 (cf. guide des MCCC)
En cas d'ECI: explicitation des modalités d'application de la seconde chance
autres remarques

Validation du Master 2 :
Les UEs sont compensables au sein du Semestre 3.
Le semestre 1 n'est pas compensable avec le semestre 2 (stage).

Les examens en contrôle terminal du semestre 3 seront réalisés lors d'une session anticipée sur l'un des deux sites avec un examen de 2h (milieu de semestre sur Caen ou Rouen) et lors d'une session d'examen en fin de semestre sur l'autre site avec un examen de 2h. Les dates des sessions anticipées et de fin de semestre seront précisées par le calendrier universitaire.

Un examen de seconde chance est proposé pour le module Ouverture professionnelle SBMIC9E en fonction de l'EC non validée. L'examen remplacera la note de l'EC non validée et pourra prendre la forme d'un écrit, rapport ou d'un oral.

Règles de prise en compte des absences aux épreuves :
Les étudiants absents à la 1ère session du contrôle terminal bénéficieront de la session 2 s'ils n'ont pas validé leur semestre ou année.
Les épreuves écrites de 2nde session pourront être remplacées par des épreuves orales si les enseignants le souhaitent.
Les absences justifiées ne donneront pas lieu à une épreuve de substitution.

EN LICENCE
Pas de note éliminatoire
Une moyenne aux semestres attendue
pas de choix de notes finales entre les 2 sessions, c'est toujours la note de session 2 qui est retenue
Pas de renonciation lorsqu'une note est acquise

4 CAS POSSIBLES :

	Hors ECI	session 1	session 2
A/	CC	tout au long de l'année	CT
B/	CC + CT		CT
C/	CT	à l'issue du semestre	CT

D/

ECI*
Nombre suffisant d'évaluation tout au long du semestre pour permettre de bénéficier d'une seconde chance en cas de défaillance à l'une des épreuves

- Si ECI pour 1 UE = au moins 3 épreuves /semestre

Aucune épreuve >50 % de la note finale de l'UE

* 4 modes des calcul possibles dans l'ECI (session unique) :

-	Exemple sur 3 notes :	N1-N2 et N3 représente la seconde chance
(1)	(N1+N2)/2	} Prise en compte de la meilleure des 2 notes
	MICRM2 211	
(2)	(N1+N2+N3)/3	} Prise en compte de la meilleure des 2 notes
	N3	
(3)	N1;N2;N3	Meilleures des 2 notes / 3
(4)	Autre formule à préciser	Soumis à validation de la CFVU